



La commune de Cordemais reçoit son label « Territoire Bio Engagé » le 23 novembre

La commune de Cordemais a obtenu le label « Territoire Bio Engagé » avec 2 fourchettes pour la mise en valeur des produits issus de l'agriculture biologique au restaurant scolaire. Ce label, qui représente la consécration du travail de l'équipe du restaurant ainsi que de la volonté des élus d'investir dans le bio, sera remis à la commune le mardi 23 novembre à 15h30 au restaurant scolaire « Les Hélianthès ».

Le label « [Territoire Bio Engagé](#) » est délivré par INTERBIO Pays de la Loire, association interprofessionnelle bio régionale, qui récompense et accompagne dans leurs efforts les collectivités territoriales et les établissements de restauration qui atteignent les objectifs bio du Grenelle de l'Environnement et du Plan National Ambition Bio.

Plus de 40 % de bio au restaurant scolaire

Cordemais deviendra, suite à la remise, la seconde commune de Loire Atlantique à arborer fièrement le panneau « Territoire Bio Engagé ». Et la fierté de la commune est double puisqu'elle a obtenu le niveau « 2 fourchettes » du label grâce à la part de bio intégrée dans son restaurant scolaire.

À compter du 1^{er} janvier 2022, la loi Egalim impose 20 % de bio dans la restauration scolaire. Avec 42,6 % de produits bio mis en valeur actuellement et 68 % issus de circuits de proximité, Cordemais a donc mérité ses deux belles fourchettes ! Et ça ne s'arrête pas là puisque le restaurant affiche désormais la volonté d'atteindre les 50 % de bio.

Pour célébrer ce bel accomplissement, le collectif régional INTERBIO des Pays de la Loire viendra remettre officiellement le label « Territoire Bio Engagé » à la commune le **mardi 23 novembre à 15h30** au restaurant scolaire « Les Hélianthès », rue des Hélianthe, 44360 Cordomais (Passe sanitaire exigé).

Agir pour l'alimentation des plus jeunes

Cette remise sera l'occasion de récompenser le travail d'Hervé Malvaud et de toute son équipe en cuisine et de ré-affirmer la volonté de élus de s'engager en faveur du bio dans l'alimentation des jeunes Cordemaisiens.

Elle se fera en présence de Monsieur Guillé, maire de Cordemais, de Fanny Lemaire, présidente d'INTERBIO Pays de la Loire ainsi que d'Hervé Malvaud, responsable du restaurant scolaire.

À la suite de cette cérémonie, la commune pourra fièrement afficher son panneau « Territoire Bio Engagé », qui viendra accompagner celui des « 3 fleurs » installé à l'entrée de la ville.

Contacts presse :

pour INTERBIO : Maryse JEANNIN MAHIEU, Tél : 06.26.72.05.22

pour la commune de Cordomais : Fanny Aici, Tél : 06.84.05.12.78